



# Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

## Séance du Mardi 27 Juin 2017 à 20 h 30

Convocation du C.M. : 20/06/2017  
Affichage : 20/06/2017

Le **Mardi 20 juin 2017 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

**Étaient présent(e)s** : Mmes Marie-Line TISON. Isabelle CANTY. Jocelyne ISSARTIAL. Régine JACQUEMIN. Servanne JAKUBOWSKI.  
MM. Denis SCHOEFS. Didier LOUVEAU. Maurice RAYER. Roger-Jean BEALAY. Jérémie CANTY. Eric DESCOMBES. Eric LECOMTE. Yannick ROULEAU.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Mme Julie FONTENEAU. M. Claude LABORDE

**Secrétaire de séance** : Monsieur Eric DESCOMBES

Assistaient également à la réunion : Mme Nathalie GOSSELIN, Secrétaire

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire demande qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de Monsieur Jean BACHELIER, ancien Maire de Sceaux-sur-Huisne, décédé le 26 Juin 2017.

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 mai 2017

Sur interrogation de M. le Maire,

**Aucune observation n'étant soulevée, le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 17 mai 2017 est adopté à l'unanimité.**

### 2 - Lotissement communal « Le Chêne Galon »

#### 2.1 - Point sur l'avancement de la commercialisation des lots

Sept terrains actuellement vendus – 7 permis de construire accordés.

Une nouvelle réservation pour le lot n° 11 vient d'arriver.

### 3 - Aménagement de sécurité avenue de Bretagne

#### 3.1 – Point sur l'avancement du chantier

- radars pédagogiques mis en place : Une récupération des données enregistrées sera présentée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

- Le potelet endommagé près du restaurant « La Cane » ne sera pas remplacé.

- Il est demandé qu'une signalisation en amont de l'aménagement côté Connerré soit bien identifiable.

Le chantier redémarre la semaine prochaine afin de finir la signalisation horizontale notamment de la zone 30 : résines de couleur (rupture de stock actuelle) , passages piétons, plots rétro réfléchissants, massif en pierres sur îlot d'entrée  
L'accès au garage Garage Bouvet, côté bourg, sera modifié afin de tenir compte des sorties de véhicules de grande longueur etc...

- le restant des plantations s'effectuera en Octobre.

## 4 – Agrandissement de l'école Jean Ferrat

### 4.1 – Subvention fonds de concours – Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'ensemble des règles qui régissent l'attribution des fonds de concours,

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours 2017 mis en œuvre par La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise lors de sa délibération en date du 31 mai 2017 dans le cadre du scolaire.

Intitulé de l'opération : **Extension de l'école primaire Jean Ferrat : 217 300.00 euros H.T.**

Considérant les modalités d'attribution des fonds de concours, Monsieur le Maire

\* Indique que le montant de fonds de concours 2017 sollicité est de **12 500.00 euros**, (30% du montant H.T. de travaux avec un plafond maxi de 12 500 euros) suivant tableau de financement annexé à la présente,

\* Rappelle la ligne d'inscription – Chapitre 13 – Subvention d'investissement :

- **EMET un avis favorable** à cette demande de subvention pour un montant de **12 500.00 euros**.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

## 5 – Ecole Jean Ferrat

### 5.1 – Dérogation à l'organisation des rythmes scolaires

Bien que la loi sur le retour à 4 jours de semaine scolaire ait été publiée, le décret d'application n'est pas encore sorti.

En conseil d'école, une large discussion sur ce point a eu lieu : l'avis des parents semble partagé En résumé et compte-tenu du délai trop court, il est décidé de maintenir le rythme scolaire à 4.5 jours par semaine pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour les communes qui optent pour ce retour à la semaine de 4 jours, il est à noter que les dérogations seront autorisées ou non par l'inspection académique.

Jeudi prochain, se déroule à Tuffé une réunion concernant les conventions entre les mairies et le Centre de Loisirs.

Il est confirmé que le fonds de soutien pour les activités périscolaires est maintenu pour l'année 2017-2018.

## **5.2 – Organisation de la Rentrée scolaire 2017-2018**

94 élèves sont attendus (87 à la rentrée 2016) – Pas de mouvement d'enseignants.

## **5.3 - Accueil périscolaire : Bilan de l'activité et fixation des tarifs 2017-2018**

Vu la délibération n° 2016-058 du 25 Août 2016 fixant les tarifs de l'année scolaire 2016-2017,

Considérant le bilan de l'activité de l'accueil périscolaire 2016-2017 qui fait apparaître une fréquentation journalière et constante, selon le nombre d'enfants enregistrés au titre de l'année scolaire 2016-2017,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir les tarifs forfaitaires de l'accueil périscolaire comme suit (comprenant un goûter + 0.50 euros) :

- Accueil du matin (Arrivée)

\* Avant 8h20 : 1.70 euros

\* Après 8h20 : 1.00 euros

- Accueil du soir (Départ)

\* Avant 17h00 : 1.50 euros

\* Après 17h00 : 2.20 euros

\* Après 18 h 30 : 10 euros (pour dépassement d'horaires)

- **VALIDE** le règlement intérieur de l'accueil périscolaire annexé à la présente,

- **APPLIQUE** les tarifs et le règlement intérieur susvisés au 1<sup>er</sup> Septembre 2017 pour la période scolaire 2017-2018,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

## **5.4 - Réunion du Conseil d'Ecole – Mardi 20 Juin**

Plusieurs activités ont été réalisées dans l'année :

- Rencontre sportive, visite du Domaine de Pescheray, représentation du théâtre du Merle Blanc)

Plusieurs projets sont aussi à l'étude : matériel informatique à renouveler, installation d'un cirque (pour 2018) et Classe transportée (classe de mer pour 2020)

Il a été sollicité la possibilité pour les enseignantes d'utiliser la Bibliothèque. A cet effet, une personne habilitée au fonctionnement notamment du logiciel sera obligatoirement présente lors de ces séances.

## **5.5 – Réunion de la Caisse des Ecoles**

Il a été décidé d'augmenter les tarifs de la cantine de 1.5 % en moyenne. Désormais, la cantine fonctionnera en deux services.

Le Permis à points a également été revu.

## 6 – Urbanisme

### 6.1 – Délégation de compétence pour délivrance d'une autorisation d'urbanisme déposée par Mr le Maire.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour : Pas de nécessité dans le cadre des dossiers en cours d'instruction.

## 7 – Recensement de la population – Année 2018

Le Recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans s'effectuera donc du 18 janvier 17 février 2018  
Les premiers éléments d'information ont été donnés lors d'une réunion en Préfecture qui a eu lieu le 15 Juin, en présence des maires des Communes concernées et de l'INSEE.

Il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal et un agent recenseur.

Le Coordonnateur est chargé de la préparation, de la réalisation de la collecte et de faire le lien entre l'INSEE, et l'agent recenseur.

L'Agent recenseur est chargé de recueillir auprès de chaque foyer, les informations portées sur le questionnaire de recensement.

Il est proposé de nommer Mme Nathalie GOSSELIN au poste de coordonnateur communal.

En ce qui concerne l'agent recenseur, la Commune lance une recherche et toutes les candidatures sont à adresser en mairie.

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable afin de désigner l'agent coordonnateur communal qui sera ensuite nommé par arrêté municipal.**

## 8 – Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

Le nouveau Président de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise sera élu le 5 juillet à Cherreau.

Suivra, l'élection du bureau prévue le 12 Juillet 2017 à Duneau.

## 9 - Agenda Maire et Adjoint

- Mercredi 28/06 à 9h30 : cérémonie de naturalisation salle Busson au Mans
- Mercredi 28/06 à 14h30: Pré-réception des travaux d'aménagement
- Mercredi 28/06 à 16h00 : remise médaille chez Lego
- Jeudi 29/06 à 18h30 : réunion pour le centre aéré à Tuffé
- Samedi 1<sup>er</sup>/07 à Saint Denis : comice agricole
- Mercredi 5/07 à 20h30 : éléction président à Cherreau
- Jeudi 6/07 à 14h00 : réunion de chantier logements locatifs
- Samedi 8/07 : fête au village

Aucune question diverse n'est soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

**Prochaine réunion du conseil municipal : Mercredi 30 Août 2017 à 20 h 30**